



Projet de service

Guide d'élaboration du projet de service
Présentation du socle

CME 4 avril 2023

3 avril 2023



Mieux recruter, accueillir et fidéliser

Attractivité carrières médicales

- Identifier les **missions cliniques et non cliniques** (enseignement, formation, recherche, implication institutionnelles, etc.) des membres de l'équipe médicale
- Décliner une **organisation médicale de service** adaptée
- Formaliser les **entretiens individuels** des personnels médicaux, ainsi que la formation au management et à la gestion de projets

Améliorer la conciliation vie personnelle-vie professionnelle

Réduire la pénibilité du travail de nuit

- Mieux intégrer les équipes de nuit dans la vie du service

Favoriser la vie d'équipe et la cohésion au sein des services

- Permettre la participation des paramédicaux aux visites des médecins et aux staff
- Organiser des temps d'échanges réguliers sur les problèmes quotidiens du service (EDT) et 2 conseils de service par an
- Prévoir des RMM commune PM/PNM
- Planifier des temps de formation conjointe (notamment simulation).



- » - Les dimensions managériales et organisationnelles sont au cœur des enjeux prioritaires en termes d'attractivité et de fidélisation identifiés dans le cadre de la démarche 30 leviers.
- Le guide présente donc un socle d'items dont les services sont invités à s'emparer prioritairement, selon une méthode de travail nécessairement collective pluri-professionnelle et collaborative.
- Les résultats de cette démarche, portée par le binôme chef de service - cadre de santé pourront se traduire par une implémentation/modification du projet de service existant.
- Au-delà de ce socle, le guide reprend également les dimensions « classiques » d'un projet de service. En fonction du stade où en sont les services, ils pourront s'en emparer au gré de la révision des projets.



Calendrier de concertation et de validation



1.Élaboration

2.Concertation

- COMEX du 22 février et directoire du 28 février

- Groupe *ad hoc* 14 mars

DGA, DAM siège, bureau CVHA ,conseiller paramédical, 2 DGHU, 2 DAM GHU, 2 PCMEL

- CVHA du 13 mars

- Directoire 28 mars

- CME 04 avril

- CSIMRT le 13 avril

- Directoire du 28 avril

Concertation du guide
d'élaboration du
projet de service



Guide d'élaboration du projet de service

COMMISSION de la VIE HOSPITALIERE ET ATTRACTIVITE – APHP

Ce document a été élaboré par la Commission Vie Hospitalière Attractivité de la CME dans le cadre des 30 leviers.

Il a pour objectif d'aider à l'élaboration ou la révision/mise à jour du projet de service. Les rubriques proposées constituent le cœur du projet, mais d'autres aspects peuvent être évoqués (liste complète disponible sur demande auprès de la CVHA).

NB : Il est fondamental que ce projet soit élaboré conjointement avec l'encadrement paramédical du service et en concertation étroite avec l'ensemble de l'équipe médicale. Il doit être ensuite présenté en conseil de service pour validation collective.



1. MISSIONS

1.1 Projet médical

Cette partie décrira les grandes lignes des activités médicales actuelles (pathologies, spécificités, expertises, activités de recours, recrutement, parcours patients, etc.) et des perspectives et développements envisagés. La contribution du service et ses interactions avec son DMU de rattachement devront être développées, ainsi que l'ancrage territorial et les liens privilégiés avec d'autres services du GHU.

1.2 Projet de soins

En lien étroit avec les cadres de santé, cette partie décrira les grandes lignes des activités de soins (organisation, expertises, parcours patients, éducation thérapeutique, pratique avancée etc.)

1.3 Projet qualité

Cette partie décrira les démarches engagées au sein du service par l'équipe médicale et paramédicale pour garantir la qualité et la sécurité des soins, et toute autre action visant à s'inscrire dans le cadre de la politique qualité de l'établissement. Le(s) label(s) obtenu(s) (par ex label hospitalité) et ceux visés seront précisés. Elle pourra reprendre quelques indicateurs institutionnels. Les initiatives d'engagement collectif dans diverses actions fédératrices pour le service (journée portes ouvertes, projet PEC par exemple) peuvent être décrites ici.



2. PROJET DE RECHERCHE

2.1 les liens éventuels du service avec une unité labellisée (INSERM, CNRS, Pasteur, etc.), ainsi que son appartenance à des réseaux de recherche (nationaux ou internationaux), ou FHU, RHU pourront être rappelés.

2.2 les principales thématiques de recherche (cliniques et translationnelles) pourront être décrites, ainsi que les essais en cours dans le service, les financements obtenus et les brevets déposés et les perspectives de développement de l'activité de recherche dans les années à venir

2.3 la promotion de la recherche paramédicale et les moyens mis en œuvre pour son développement devront être précisées

2.4 organisation : cette partie s'attachera à décrire la façon dont est organisée et gérée la recherche dans le service, notamment la manière dont sont sollicités et impliqués les différents praticiens du service et les personnels dédiés (ARC, TEC). Les référents recherche du service et ceux du DMU pouvant venir en appui (méthodologie, conduite de projet) seront précisés.



3. PROJET PEDAGOGIQUE

3.1 Le(s) agrément(s) obtenu(s) par le service et son UFR et université de rattachement seront rappelés

3.2 L'organisation et les modalités de l'enseignement dans le service, tant pour les étudiants du 2^{ème} cycle, les internes, les élèves des différents instituts de formation et pour les personnels paramédicaux seront présentées. Une attention particulière pourra être portée sur la promotion d'enseignements pluriprofessionnels, et l'intégration de nouvelles modalités de développement de compétences telles que la simulation.

3.3 Les actions en faveur de la formation continue des équipes médicales et paramédicales pourront être décrites ici de même que celles pour les médecins libéraux, et l'implication dans la FMC et les EPU au niveau régional/national/international.



4. PROJET MANAGERIAL - GOUVERNANCE

Cette partie s'attachera à décrire le plus précisément possible :

4.1 les modalités du fonctionnement du binôme cadre de santé - chef de service (régularité des rencontres, etc.)

4.2 les modalités d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants (étudiants et nouveaux professionnels) (journée d'accueil, livret d'accueil, tutorat, etc.)

4.3 les modalités de prises de décisions: répartition des secteurs d'activités, gestion des plannings médicaux (tableaux de service), répartition des tâches administratives, participation aux activités transversales, participation à la recherche, accès à la formation continue, respect et répartition des temps hors cliniques, respect du temps universitaire, etc.

4.4 les actions en faveur d'une plus grande concertation et cohésion PM/PNM et d'une meilleure concordance des temps, notamment au travers de la mise en œuvre d'*espaces de dialogue sur le travail*, en vue d'améliorer le fonctionnement du service, la coordination des équipes, la prise en charge des patients et la qualité de vie au travail des professionnels



4. PROJET MANAGERIAL - GOUVERNANCE

Cette partie s'attachera à décrire le plus précisément possible :

4.5 l'organisation et la tenue des réunions de services, des conseils de service et des entretiens annuels médicaux, ainsi que la composition et la fréquence de ces réunions, et les modalités de communication et de diffusion de l'information

4.6 les actions en faveur du repérage et de la gestion des situations individuelles difficiles

4.7 les actions en faveur de l'accès à des responsabilités par les personnels médicaux et paramédicaux

4.8 la promotion de l'égalité professionnelle femme – homme dans le service (actions en faveur des carrières des femmes, de la prévention des agissements sexistes, de la conciliation vie professionnelle/vie personnelle)

4.9 les valeurs dans les relations de travail, dans la diversité, l'équité et l'inclusion

4.10 les relations avec les usagers et les associations de patients



5. VALEURS

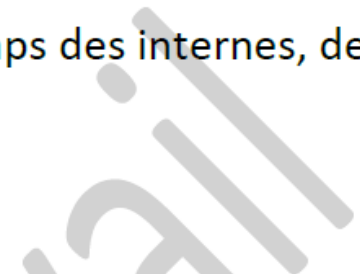
5.1 Les principales valeurs défendues dans le service pourront être rappelées

5.2 un focus pourra être fait sur les valeurs dans la prise en charge des patients: chartes (de la personne hospitalisée, des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance, de la bientraitance,)

6. ORGANISATION MEDICALE

L'organisation médicale quotidienne et hebdomadaire détaillant l'emploi du temps des internes, des CCA, des praticiens H et HU sera présentée.

L'organigramme du service pourra figurer dans cette partie.





Groupe de relecture:

»» En central:

- DGA: Pr Catherine Paugam
- Coordonnateur Général des Soins: Mr Loïc Morvan
- DPQAM: Mr Kevin Marcombe
- Département SQVCT: Mme Piérelle Boursaly
- CVHA: Dr Juliette Pavie, Pr Jean-François Hermieu, Dr Sophie Mouillas, Dr Christian Guy-Coichard, Dr Mathilde Gisselbrecht

Remerciements

GHU:

- PCMEL: Pr Bertrand Godeau, Pr Jacques Duranteau
- DG GHU: Mme Christine Welty, Mr Vincent-Nicolas Delpech
- Pdt Commission des effectifs : Pr Nathalie Bodaert, Pr François Vrtovsnik
- DAM: Mme Justine Koob, Mme Marie-Cécile Mocellin, Mme Nolwenn Jacob, Mr Gabriel Mikowski